

**Rita Venkatasawmy, Ombudsperson for Children :**

**« Il est du devoir de tout adulte de protéger un enfant vulnérable »**

La défenseur des droits des enfants nous livre quelques réflexions sur la prostitution des mineurs, la prolifération du fléau des drogues synthétiques dans notre société et l'émoi que soulève leur présence au sein même des écoles.

> Dans une précédente interview, vous évoquiez le manque de loisirs pour les enfants, qui se retrouvent tentés par divers fléaux : drogue, délinquance, prostitution. Qu'en est-il aujourd'hui ? Des mesures correctives ont-elles été prises ?

La Convention internationale sur les droits des enfants, que Maurice a ratifiée, est on ne peut plus claire à ce sujet : tous les enfants, quels qu'ils soient, de quelque milieu qu'ils viennent, ont droit aux loisirs. Et en tant que défenseur des droits des enfants, j'ai le devoir de promouvoir cette Convention et de m'assurer que tous les enfants de la République de Maurice, particulièrement les plus vulnérables et les plus défavorisés (parce qu'issus de familles à problèmes, éclatées ou sans revenus décents) bénéficient de ce droit.

Cela dit, comparé à la situation décrite les années précédentes, je constate qu'il y a eu une amélioration au niveau des loisirs offerts aux jeunes à Maurice. Pour cela, je tiens à souligner les efforts menés par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Il suffit de voir les nombreuses activités (animations, sorties, rencontres, journées portes ouvertes) annoncées dans les médias pour se rendre compte de l'excellent travail accompli. Certes, il y aura toujours *room for improvement*. L'essentiel, c'est qu'il y a une prise de conscience à tous les niveaux – ministères, ONG, associations, clubs – sur le fait qu'il n'est plus possible de laisser des enfants oisifs, sans surveillance, sans encadrement, à la merci de personnes qui ne leur veulent pas que du bien et qui les entraînent sur le chemin de la perte : vol, drogue, prostitution. Le récent démantèlement à Rodrigues d'un réseau de prostitution de mineurs, impliquant des personnes d'autorité (dont des fonctionnaires), devrait susciter un débat sur le genre de société que nous voulons bâtir. Certains adultes sont prompts à profiter, exploiter la détresse humaine des plus pauvres, alors que sous la Convention, le premier devoir d'un adulte est de protéger l'enfant vulnérable.

> Quelles sont les mesures prises par les autorités concernées ?

Avec la *National Youth Policy* que le ministère est en train de rédiger, je suis sûre que nous atteindrons nos objectifs d'une société plus juste, respectueuse des droits des plus faibles, parce que sans éducation ou sans revenu. Néanmoins, il reste du chemin à faire, car un enfant issu d'une famille empêtrée dans des difficultés financières au quotidien ne peut profiter pleinement des activités mises à sa disposition car tout cela a un coût financier



**Bio-data**

Rita Venkatasawmy est, depuis décembre 2015, l'Ombudsperson for Children. Ancienne élève du Queen Elizabeth College, elle détient une maîtrise en Éducation spécialisée et une maîtrise en International Child Welfare au Royaume-Uni. Elle est aussi mère d'une Rodriguaise qu'elle a adoptée quand celle-ci avait six ans.



(et humain en termes d'accompagnement). D'où l'importance de mettre sur pied des stratégies qui permettront aux enfants de tout âge et de toute classe sociale d'accéder aux loisirs.

> Quel est votre sentiment par rapport à la montée de la drogue synthétique qui touche de plus en plus de jeunes, y compris au sein des écoles et des collèges ?

Je suis inquiète. Pour moi, si un seul enfant en était affecté, ce serait déjà malheureux. Certains disent que cette situation est alarmante, alors que d'autres affirment le contraire. Pour faire taire les débats stériles et qui n'apportent aucune solution (car des mesures urgentes s'imposent), nous ne pouvons nous contenter des points de vue de l'un ou de l'autre. Je pense qu'une enquête scientifique s'impose, les chiffres parleront d'eux-mêmes et nous saurons quelles mesures prendre.

> Recevez-vous des cas d'enfants victimes de la drogue synthétique ? À quel niveau le bureau de l'Ombudsperson for Children intervient-il ?

Oui, notre bureau enregistre de plus en plus de cas où des enfants sont des consommateurs de drogue synthétique. Le bureau de l'Ombudsperson for Children intervient uniquement dans les cas où les personnes concernées ont déjà usé tous les recours nécessaires tels que la police et la Child Development Unit et que rien n'a été fait.

> Quels sont vos projets à venir ?

Le bureau de l'Ombudsperson a toujours plein de projets. Actuellement, mon équipe et moi travaillons d'arrache-pied sur notre rapport qui sortira en septembre prochain. C'est un rapport qui est rendu public chaque année et qui doit être remis au bureau de la présidente de la République au plus tard le 30 septembre.

> Qu'en est-il de votre récente mission au Canada ?

Cette conférence qui s'est tenue au Canada a été très enrichissante, tant pour moi-même que pour ma collègue Yecha Rhungapen-Veeramootoo, enquêtrice au Bureau. Au cours de cette mission, j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs personnalités (NdLR : impliquées dans la protection de l'enfance) dont des Ombudspersons, notamment de France et du Nouveau Brunswick. Cela a été très inspirant de discuter avec ces personnalités.

> Quel message voulez passer aux enfants et aux jeunes de Maurice ?

Effectivement, j'ai un message important à faire passer aux jeunes. C'est celui de bien s'informer de tout ce qui se passe à travers le monde. Connaître ses droits est fondamental. Je tiens aussi à dire que si jamais vous sentez que vos droits ont été lésés, bafoués par les autorités, venez-nous voir. Notre porte vous est grande ouverte.



**Au Rajiv Gandhi Science Centre Les jeunes sensibilisés au fléau de la drogue**

À l'initiative de diverses ONG, une centaine de personnes ont assisté à une conférence sur l'impact social et sanitaire de la politique de drogues à Maurice.

Une conférence intitulée « *Drug policies : Impact on health & Society* » a réuni une centaine de personnes, le 26 juillet, au Rajiv Gandhi Science Centre de Bell-Village. Cette rencontre était une initiative de diverses Organisations non gouvernementales combattant le fléau de la drogue, dont CARES, PILS, CUT et la Nursing Association.

L'objectif : faire comprendre aux citoyens l'impact social et sur la santé de la politique des drogues à Maurice. Les débats ont été très factuels et passionnés. Nathalie Rose, de PILS, a évoqué le contexte local de la politique des drogues jugée trop répressive envers les usagers. Ian Jacob, de CARES, a évoqué l'impact social de la politique des drogues, au niveau de la famille et de l'emploi/l'employabilité des toxicomanes. Le jeune Nicolas Manbode a enfin raconté son parcours d'ancien usager de drogue, passé par la case prison, et tous les risques d'infection au VIH Sida ou à l'hépatite C liés au partage/multiusage de seringues.

Enfin, ont été mentionnées les pratiques à travers le monde, comme aux Pays-Bas, au Portugal, en Suisse, en Jamaïque et en Uruguay.

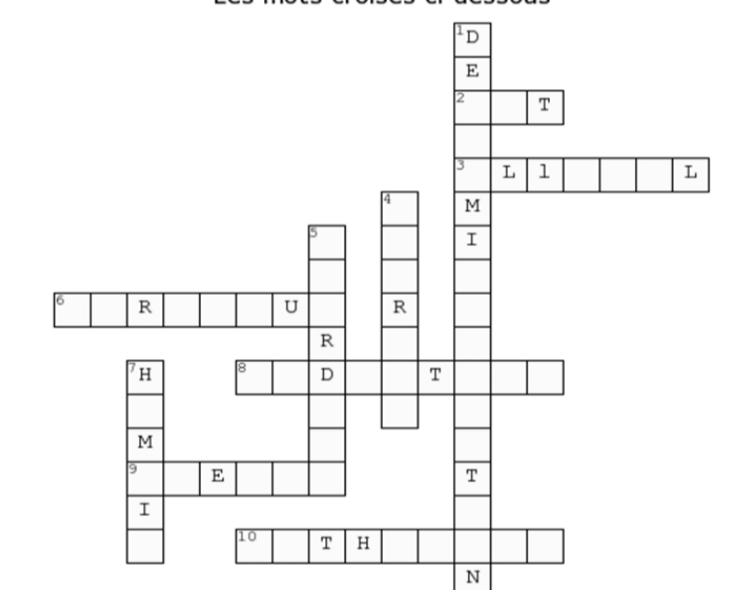
Les points forts : le président de la Nursing Association, Ram Nowzadick, a évo-

qué les risques sur la santé et la réduction des risques, alors que le Dr Ramkoosaling est intervenu sur l'impact des politiques des drogues (NdLR : approche répressive) sur la santé.

M<sup>e</sup> Hervé Lassémillante, vice-Chairman de la National Human Rights Commission, a évoqué l'impact social de cette politique, notamment au regard des droits humains, et de la situation des détenus usagers de drogues.

Richard Beaugendre et son équipe ont assuré l'animation musicale avec trois morceaux de guitare et de cajon. Jason Lily, lui, a chanté à l'heure du déjeuner.

**Drogues: Impact sur le social et la santé**



- Rangée**
- Collectif Urgence Toxida
  - Contraire à la loi
  - Outil utilisé pour s'injecter une substance
  - comportement malade de dépendance
  - Autre sentence que l'emprisonnement.
  - Traitement de substitution pour diminuer l'addiction
- Bas**
- Action du gouvernement pour éviter toute discrimination envers un usager de drogues
  - Premier pays consommateur de drogues de l'Océan Indien
  - Dose excessive d'un stupéfiant ou d'un médicament psychotrope, susceptible d'entraîner la mort.
  - Il se cache derrière chaque usager de drogues

**FORMATION Remise de certificats**

La douzième formation en Droits Humains et Citoyenneté vient tout juste de s'achever. DIS-MOI organise une cérémonie de remise de certificats, le samedi 30 juillet, de 10 h 30 à 11 h 30, à la Salle du Conseil de la municipalité de Port-Louis. La culture sera aussi au rendez-vous avec un spectacle présenté par la troupe Favory. Une collation sera offerte à la fin de la cérémonie.



DISMOI (Droits humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DIS-MOI - 11 BROAD AVENUE, BELLE-ROSE, QUATRE-BORNES TEL: 466 5673  
INFO@DISMOI.ORG - HTTP://WWW.DISMOI.ORG

**DISCLAIMER**

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DIS-MOI (Droits humains océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et/ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DIS-MOI.